

Bureau d'études
d'ingénierie,
conseils, services

Procédure de protection réglementaire des sources communales de Saint Hippolyte

Dossier d'enquête publique

Pièce n°7 : Evaluation économique



Sciences Environnement



Communauté de Communes
du Pays de Maiche

Juillet 2020 – Ver 5.1

Communauté de Communes du Pays de Maïche

Commune de Saint Hippolyte

Protection réglementaire des captages de Plainchamps, de Blanchetterre et de la Ville

Procédures de mise en place des périmètres de protection et d'autorisation de prélèvements et de distribution au titre des Codes de la Santé Publique et de l'Environnement

Evaluation économique

Certaines prescriptions du projet de déclaration d'utilité publique nécessitent la réalisation de travaux complémentaires à la charge de la commune.

1 Captage de Plainchamps

1.1 Périmètre de protection immédiate

La mise en place du périmètre de protection immédiate du captage de Plainchamps nécessite la réalisation de travaux. Ces travaux sont fixés dans le rapport de l'hydrogéologue agréé (pièce 6) et sont repris par la notice explicative de l'ARS (pièce 4) listant les prescriptions du futur arrêté préfectoral.

La mise en place d'une clôture autour du PPI et de l'ouvrage de collecte est préconisé tout comme la réalisation de plusieurs modifications sur le captage.

	Prix unitaire	Quantité	Coût total H.T.
Achat du futur PPI	0,95 €/m ² *	1 030 m ²	980 €
Taxes et droits d'enregistrements de cet achat (pour 1 030 m ²)	590 €	1	590 €
Mise en place d'une clôture de type treillis soudé sur une hauteur de 2 m avec poteau	48 €/ml	133 ml	6 384 €
Pose d'un portail alu sur une hauteur de 2m	1 750 €	1	1 750 €
Réfection de la clôture du PPI du captage	500 €	1	500 €
Déconnection physique de la canalisation de départ du regard	300 €	1	300 €
Réfection globale de l'ouvrage de captage	1 500 €	1	1 500 €
	Coût total estimé		12 004 €

(*) Source : La valeur vénale est estimée comme comprise entre 0,90 et 1,00 €/m² selon l'Agence Foncière du Doubs. L'estimation de l'acquisition a donc été réalisée avec un prix moyen de 0,95€/m².

1.2 Périmètre de protection rapproché

Aucun aménagement n'est nécessaire dans le périmètre de protection rapproché de la source des Plainchamps.

La mise en place du périmètre de protection rapproché de la source de Plainchamps entraînera l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sur cette zone, et l'épandage de fumier, de lisier ou de boues de station d'épuration. En revanche, le pacage extensif d'animaux restera autorisé. La vocation de la prairie en amont du captage ne sera donc pas modifiée.

2 Captage de Blanchetterre

2.1 Périmètres de protection immédiate

Un PPI sera défini sur la globalité du champ captant. La clôture qui englobe ces 3 ouvrages existe déjà, elle doit être remplacée par endroits.

Quelques aménagements doivent être réalisés sur cet ensemble de captage.

	Prix unitaire	Quantité	Coût total H.T.
Remplacement des deux portillons	750 €	2	750 €
Mise en place d'un capot étanche et aéré	1 000 €	3	3 000 €
Mise en place d'un turbidimètre avec vanne asservie	<i>A déjà été réalisé par la commune</i>		
Coût total estimé			3 750 €

Afin d'assurer un accès pérenne au réservoir de Blancheterre, ce dernier ainsi que le chemin d'accès feront également l'objet d'un PPI qui sera clôturé.

	Prix unitaire	Quantité	Coût total H.T.
Intervention d'un géomètre et bornage	3 000 €	1	3 000 €
Achat du futur PPI	0,95 €/m ² *	1 379 m ²	1 312 €
Taxes et droits d'enregistrements de cet achat (<i>pour 1 380 m²</i>)	690 €	1	690 €
Mise en place d'une clôture de type treillis soudé sur une hauteur de 2 m avec poteau (autour du réservoir)	48 €/ml	69 ml	6 384 €
Pose d'un portail alu sur une hauteur de 2m	1 750 €	1	1 750 €
Mise en place d'une clôture de type barbelés 3 rangs sur 1,20m de hauteur (le long du chemin)	23 €/ml	490 ml	11 270 €
Pose d'un portail sur une hauteur de 1,20 m	750 €	1	750 €
Coût total estimé			25 156 €

(*) Source : La valeur vénale est estimée comme comprise entre 0,90 et 1,00 €/m² selon l'Agence Foncière du Doubs. L'estimation de l'acquisition a donc été réalisée avec un prix moyen de 0,95€/m².

2.2 Périmètre de protection rapprochée

Aucun aménagement n'est nécessaire dans le périmètre de protection rapprochée de la source de Blancheterre qui concerne essentiellement des zones boisées et des chemins de bois.

3 Captage de la Ville

3.1 Périmètres de protection immédiate

La mise en place du périmètre de protection de la source de la Ville devra nécessiter l'entretien de la zone clôturée ainsi que la réalisation de quelques aménagements sur l'ouvrage.

	Prix unitaire	Quantité	Coût total H.T.
Amélioration et réfection des clôtures existantes	<i>A déjà été réalisé par la commune</i>		
Mise en place d'un portail alu sur une hauteur de 2m	<i>A déjà été réalisé par la commune</i>		
Entretien du PPI (coupe des arbres)	300 €	1	300 €
Amélioration de la fonction décantation de l'ouvrage	500 €	1	500 €
Pose d'un grillage anti-intrusion en entrée ou en sortie du trop-plein	200 €	1	200 €
	Coût total estimé		1 000 €

3.2 Périmètre de protection rapprochée

La mise en place du périmètre de protection rapprochée de la source de la Ville sera suivie d'interdictions.

Une étude agricole réalisée par le cabinet NBCE en 2014 fixe les conditions d'aptitude à l'épandage des sols.

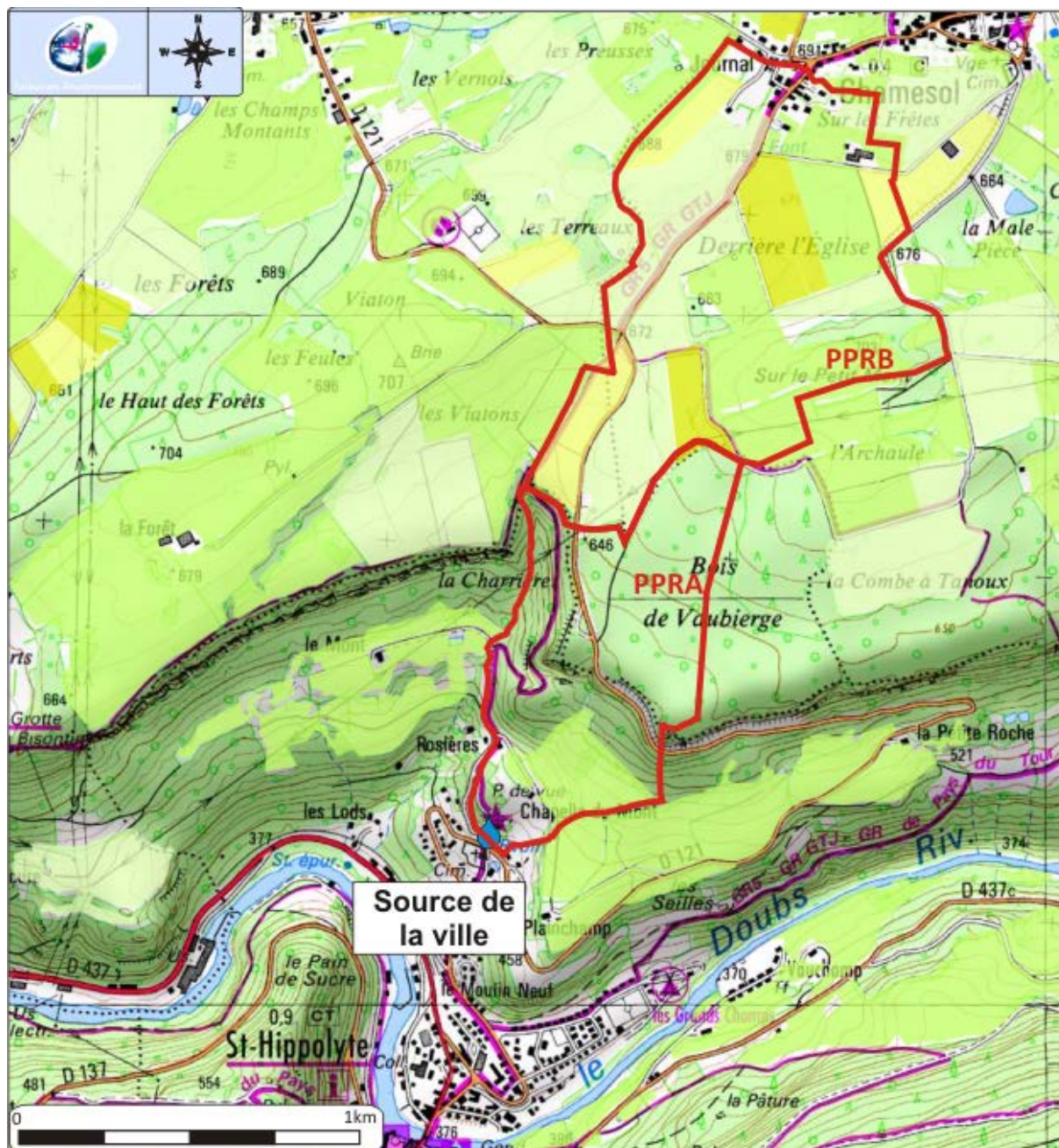


Figure 1 : Cartographie du Registre Parcellaire Graphique 2014

Sur la zone du PPR A, le secteur le plus proche de la source, les prairies permanentes devront être maintenues tout comme les parcelles boisées. Les épandages d'effluents liquides et l'utilisation de produits phytosanitaires seront interdits.

Pour le PPR B, les prairies permanentes et les zones boisées devront également être maintenues. Le stockage et l'épandage de boues de station d'épuration seront interdits, tout comme, les rejets de dispositif d'assainissement non collectif non conforme et les constructions en dehors des zones U et UB du PLU de la commune de Chamesol.

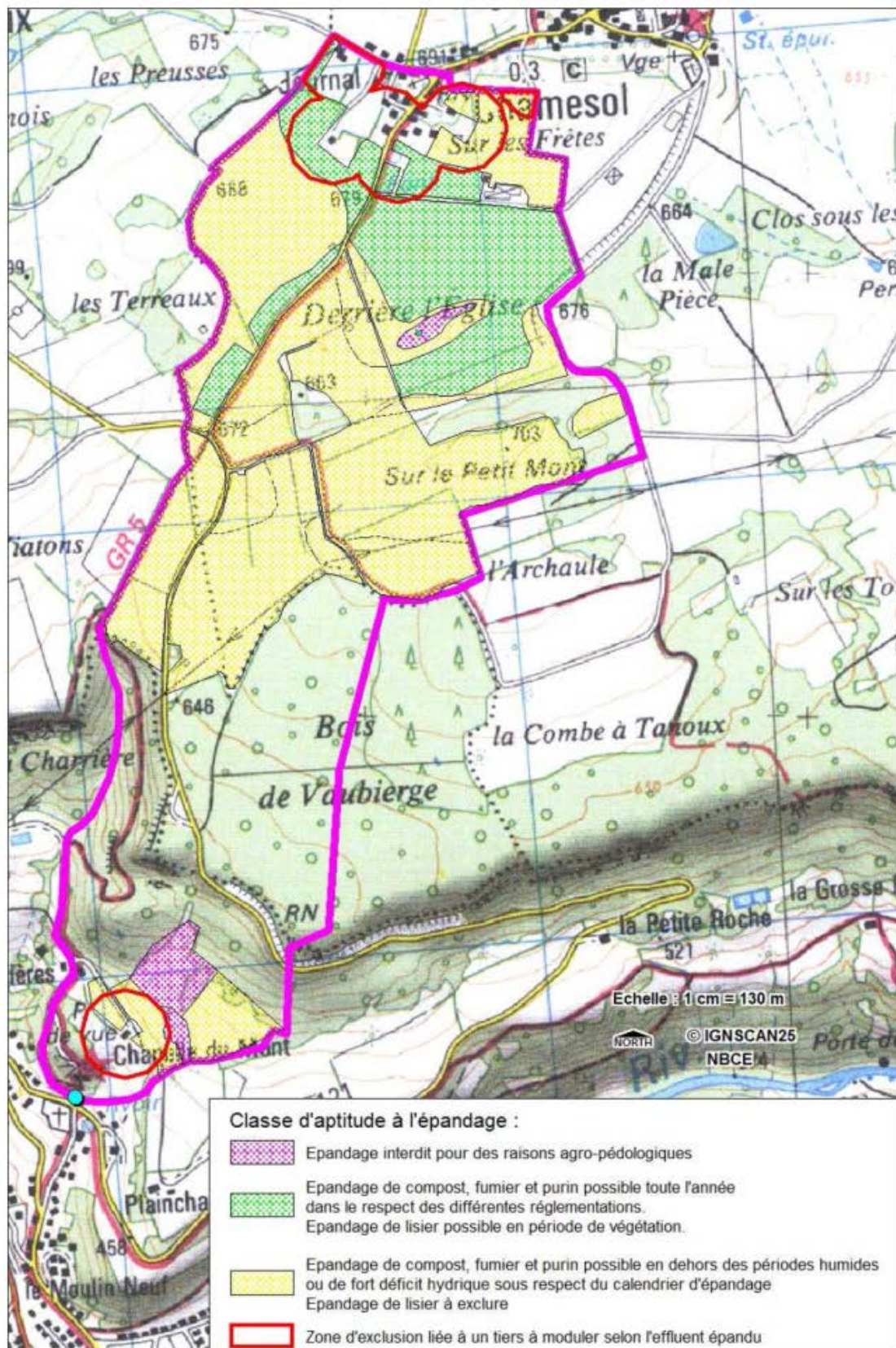


Figure 2 : Carte d'épandage d'effluents d'élevage

Enfin, les amendements devront être réalisés de façon conforme à la carte d'épandage réalisée lors de l'étude agricole.

Les prairies devront être réservées au fourrage et au pacage extensif d'animaux.

4 Estimation globale des dépenses

	Prix total H.T.
Protection de la source des Plainchamps	12 004 €
Protection du captage de Blancheterre	3 750 €
Protection du réservoir de Blancheterre	25 156 €
Protection du captage de la Ville	1 000 €
Coût total	41 910 €

Rappel : Les prix proposés correspondent à une estimation.

Les travaux peuvent être subventionnés par l'Agence de l'Eau RMC et le Conseil Départemental.

- 
-  **Énergies renouvelables**
 -  **Aménagement et environnement**
 -  **Déchets, Diagnostics de pollution**
 -  **Carrières, Installations classées**
 -  **Milieu naturel**
 -  **Hydrogéologie**
 -  **Eaux superficielles**
 -  **Assainissement collectif et non collectif**
 -  **Maîtrise d'œuvre et réseaux d'eau potable**



Sciences Environnement

Agence de Clermont-Ferrand
10B place Roger Cournil
63370 Lempdes
Tél. +33 (0)4 73 83 69 21
Fax +33 (0)4 73 61 67 78
lempdes@sciences-environnement.fr

Agence de Besançon et Siège social
6 boulevard Diderot
25000 Besançon
Tél. +33 (0)3 81 53 02 60
Fax +33 (0)3 81 80 01 08
besancon@sciences-environnement.fr

Agence d'Auxerre
12 route de Joigny
89113 FLEURY-la-Vallée
Tél. +33 (0)3 86 73 17 60
Fax +33 (0)3 86 73 16 37
auxerre@sciences-environnement.fr

www.sciences-environnement.fr